

VOIRIE

Vous souhaitez obtenir une autorisation afin d'occuper le domaine public, de déposer une benne ou un échafaudage, d'utiliser une grue mobile, de mettre en place une terrasse ou un étalage, de créer ou modifier un bateau d'entrée charretière, de déclarer une installation d'enseigne, d'un matériel supportant de la publicité ou une pré-enseigne. Vous trouverez ici les formulaires à remplir.

La Direction des Espaces Publics et des Déplacements met à votre disposition les formulaires ci-dessous à remplir et à nous faire parvenir :

par courrier ou sur place au 6, rue de l'Ancienne Mairie – 94120 Fontenay-sous-Bois

par télécopie au 01 49 74 76 25

par mail à voirie@fontenay-sous-bois.fr

Demande d'autorisation de voirie/déménagement

Demande d'autorisation de voirie/occupation domaine public : grue, alimentation électrique temporaire, autre

Demande d'autorisation de voirie/activité commerciale

Demande d'autorisation de voirie/création/suppression ou modification de bateau d'accès

*Cerfa n° 14799*01 Publicité, Pré-enseigne :<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/R24288>*

*Cerfa n° 14798*01 Enseigne :<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/R24287>*

Pour toute autre demande, s'adresser à la Direction des Espaces Publics et des Déplacements au 01 49 74 76 32.

ATTENTION !!!

Prévoir un délai minimum d'instruction de 2 semaines pour les Voies Communales et de 3 semaines pour les Routes Départementales et Nationales.

Certaines permissions de voirie nécessitent un rendez-vous sur site préalable auprès du pétitionnaire.

HOTEL DE VILLE DE FONTENAY-SOUS-BOIS

Esplanade Louis Bayeurte
94120 Fontenay-sous-Bois

01 49 74 74 74